

sous-ministre des Terres et Forêts, Colombie-Britannique; M. A. E. Ritchie, sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures.

En outre, à différentes étapes, de nombreux spécialistes en matière de finances, de génie, d'énergie électrique et de droit, représentant aussi bien le gouvernement fédéral que la province, ont participé aux négociations concernant le traité.

#### ÉTUDE DE LA MALADIE DITE «MALVARIA»

##### Question n° 1010—M. Mather:

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social possède-t-il quelque renseignement au sujet de la maladie dite «malvaria» découverte par les docteurs Hoffer et Osmond, de la Saskatchewan, et de ses rapports avec l'alcoolisme, la schizophrénie et l'arriération mentale? Dans le cas de l'affirmative, le ministère se propose-t-il de faire l'étude d'un traitement de cette maladie en vue de savoir si ceux qui en sont atteints peuvent être soulagés?

**Mme Casselman:** Oui, nous avons reçu, du docteur A. Hoffer, une lettre contenant un article des docteurs Hoffer et Osmond intitulé «Le rapport qui existe entre la schizophrénie et les deux tests objectifs» et reproduit du *Canadian Medical Association Journal*.

Les auteurs «proposent qu'une nouvelle évaluation soit faite de ces méthodes en tant que tests diagnostiques pour les maladies psychiatriques». Dans sa lettre, le docteur Hoffer a ajouté qu'il publierait prochainement un rapport des plus complets dans le *Canadian Public Health Journal*. Le ministère attendra donc, avant de décider d'entreprendre quelque étude, que la nouvelle évaluation ait été faite et que le rapport ait paru.

#### LE COLUMBIA—REPRÉSENTATION FÉDÉRALE AUX ENTRETIENS ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

##### Question n° 1011—M. Davis:

Le gouvernement canadien était-il représenté lors des entretiens qui ont eu lieu récemment entre le gouvernement de la Colombie-Britannique et les autorités des États-Unis intéressées à la mise en application du traité du fleuve Columbia et, dans le cas de l'affirmative, par qui?

**L'hon. M. Green:** Les personnes suivantes ont représenté le gouvernement fédéral: MM. R. G. Robertson, sous-ministre, ministère du Nord canadien et des Ressources nationales; A. E. Ritchie, sous-secrétaire d'État adjoint, ministère des Affaires extérieures; J. F. Parkinson, conseiller économique, ministère des Finances; G. M. MacNabb, Division des ressources hydrauliques, ministère du Nord canadien et des Ressources nationales.

(Texte)

#### SUBVENTIONS AUX CULTIVATEURS ET PRODUCTION DE SUCRE D'ÉRABLE

##### Question n° 1012—M. Boutin:

1. En quelle année le gouvernement a-t-il adopté la ligne de conduite relative à l'octroi de subven-

tions aux cultivateurs en vue du remplacement des chaudières destinées à recueillir la sève de l'érable?

2. Combien de cultivateurs se sont prévalus de ces subventions?

3. Quelle somme a-t-on dépensée à cette fin?

4. A-t-on mis fin à cette ligne de conduite et, dans le cas de l'affirmative, en quelle année, et le gouvernement se propose-t-il de rétablir cette politique dans un avenir rapproché?

**M. Pigeon:** 1. En 1940 le gouvernement commençait sa participation à un programme de frais partagés avec la province de Québec pour le remplacement de seaux à sève d'érable. Un tiers du coût du remplacement fut acquitté par chacun: a) le producteur b) le gouvernement provincial c) le gouvernement fédéral. Le gouvernement provincial se chargea de la responsabilité pour le maintien des «records» et des comptes.

2. Non disponible.

3. Entre 1940 et 1955 le montant total de la participation du gouvernement fédéral fut de \$2,932,447.78.

4. Oui, en 1955. Le rétablissement de ce programme n'est pas présentement à l'étude.

(Traduction)

#### INVENTAIRES FORESTIERS

##### Question n° 1014—M. Coates:

Depuis 1951, le gouvernement fédéral a-t-il accordé une aide financière aux provinces relativement aux inventaires forestiers? Dans le cas de l'affirmative, quels ont été les avantages résultant de ces relevés?

**L'hon. M. Flemming:** Les inventaires ont donné aux provinces les renseignements de base dont elles ont besoin pour administrer sainement les forêts. Les provinces se sont servies de ces renseignements pour établir des secteurs de rapport constant, capables de permettre indéfiniment une production donnée de cellulose.

Dans bien des endroits du Canada, les inventaires ont révélé un rendement possible capable d'alimenter de grandes industries forestières, et certaines industries sont allées s'établir dans des endroits où l'exploitation forestière n'avait jusqu'ici qu'une importance secondaire, comme dans certaines régions de l'intérieur de la Colombie-Britannique, en Alberta et en Nouvelle-Écosse.

#### AUGMENTATION DU COÛT DE PRODUCTION AGRICOLE

##### Question n° 1015—M. Clunis:

Par rapport à l'année 1952, quel a été, durant chaque année depuis 1956, le pourcentage de l'augmentation que les cultivateurs de l'Ontario ont dû payer a) pour les machines agricoles, b) les pièces de rechange de machines agricoles et c) les engrais chimiques, les herbicides et les parasitocides, respectivement?